



DOSSIER DE PRESSE

Assemblée générale FDCI
Samedi 30 avril 2016



Contact presse : Audrey VARGAS
Tél. 04 76 62 61 34 – Port. 06 80 59 35 86
Email : audrey.vargas@chasse38.com

(Sommaire)

I / La Sécurité, toujours d'actualité

- 1.1. Le groupe de travail départemental sur la sécurité à la chasse et le partage de l'espace
- 1.2. Le Salon sécurité, seconde édition

II / Le Projet associatif de la FDCI, phase 2

- 2.1. Les savoirs cynégétiques
- 2.2. L'image de la chasse
- 2.3. L'identité des nouveaux chasseurs

III / La Trame verte et bleu, nouvel enjeu des chasseurs

- 3.1. Les Corridors Biologiques du Grand Pilat
- 3.2. Le Contrat Vert et Bleu en Bièvre-Valloire
- 3.3. La Convention Pluriannuelle avec la Région Rhône-Alpes Auvergne

IV / Le digital, nouvelle voix des chasseurs

- 4.1. Le site Chasse38.com, entre cure de jouvence et rayonnements sociaux
- 4.2. L'espace adhérent, vers plus de fonctionnalités

NOTA BENE :

Les pages ci-après ne présentent qu'une synthèse de l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère.

Le diaporama complet des interventions sera mis en ligne le lundi 2 mai sur www.chasse38.com.

Pour les médias, des interviews peuvent être organisées auprès de divers interlocuteurs. Contactez : Audrey Vargas, chargée de communication au 06 80 59 35 86 – audrey.vargas@chasse38.com

LA SECURITE, TOUJOURS D'ACTUALITE

La Fédération des Chasseurs de l'Isère a connu au cours de la saison 2015-2016 un moment difficile et douloureux avec l'accident de chasse mortel survenu sur la commune de Revel.

M. le Préfet de l'Isère a pris l'initiative, après l'avoir consulté, de constituer un groupe de travail départemental sur la sécurité à la chasse et le partage de l'espace.

La Fédération a également réagi en augmentant son volume de formations sécurité (passant de 12 à 48 sessions annuelles) et en réitérant en septembre, son Salon Sécurité dans le parc naturel de Chambaran (avec de nouvelles thématiques « santé »).

Le groupe de travail départemental sur la sécurité à la chasse et le partage de l'espace :



Ce groupe de travail est constitué de représentants randonneurs, d'associations de protection de la nature, de maires mais aussi, de l'Office National des Forêts, l'Office National de la Chasse, le Conseil Départemental de l'Isère et naturellement, la Fédération des Chasseurs de l'Isère.

Sous l'égide de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère, ce collectif a pour charge de travailler sur trois grands axes :

- Réviser le volet sécurité à la chasse du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2012-2018,
- Identifier à l'échelle départementale les sites à forte concentration,
- Tester sur 5 sites expérimentaux, la signalétique la mieux adaptée permettant à tous les usagers de la nature d'être informés des activités humaines, dont la chasse, qui s'y pratique.

Concernant la première mission de ce groupe, la révision du Volet Sécurité du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2012/2018, une nouvelle version sera soumise à M. le Préfet courant juin 2016. Elle porte sur trois points essentiels :

- L'obligation de former à la sécurité et à l'organisation de chasses collectives tous les responsables de battue. Pour atteindre cet objectif, l'échéance est fixée en 2018.
- L'obligation d'adopter la couleur orange fluo pour les baudriers, les vestes et les casquettes, et non le jaune ou le vert fluo.
- L'interdiction de poser une arme chargée (approvisionnée et armée) où que ce soit et de quelque façon que ce soit (15% des accidents de chasse étant imputables à ce type de manipulation).

Cette nouvelle version sera mise en application après accord, à compter de la saison de chasse 2016-2017.

En attendant que l'aboutissement des autres travaux, le groupe militera pour « le vivre ensemble » reposant sur une écoute attentive et une communication mutuelle.

Le Salon Sécurité, seconde édition :



Le dimanche 4 septembre, de 8h à 17h, la Fédération des Chasseurs de l'Isère reconduit son Salon Sécurité dans le parc naturel de Chambaran à St Pierre de Bressieux.

Outre les incontournables ateliers de tir et de réglage des armes, un nouveau pôle « prévention / santé » sera inauguré avec une infirmière spécialiste de l'audition, l'association France Lyme (section Isère), un stand dédié au traitement de la venaison animé par Pierre Zacharie (expert national en pathologies du gibier) mais aussi, des initiations au secourisme

par les sapeurs-pompiers et 2 secouristes canins...

Des exposants commerciaux (armuriers et équipementiers) mais aussi des artistes animaliers (dessinatrice et coutelier) seront également présents.

Enfin, un jeu-concours sous forme de quizz sera proposé avec en premier prix, une arme d'une valeur de 1 500 € (participation réservée aux chasseurs à jour de leur cotisation).

L'entrée restera gratuite (hors frais de buvette et restauration) afin de sensibiliser le plus grand nombre.

La Sécurité reste plus que jamais un sujet d'actualité pour la Fédération des Chasseurs de l'Isère. La concertation avec les autres acteurs du territoire et l'accompagnement des chasseurs dans leur pratique en sont les applications les plus concrètes.

Si des dirigeants cynégétiques sont confrontés localement à des problèmes de non-respect des règles de sécurité par leurs tiers, voire des actes d'incivilités notoires, la Fédération rappelle qu'elle dispose d'un Conseil d'éthique, mobilisable à tout moment pour les épauler, pour solutionner leur problème et, si nécessaire, faire appel à M. le Préfet pour sanctionner administrativement la (ou les) personne(s) mise(s) en cause ; l'adage étant qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

LE PROJET ASSOCIATIF DE LA FDCI : PHASE II

La Fédération des Chasseurs de l'Isère, a souhaité construire son projet associatif sur 15 ans en intégrant toute la diversité de ses composantes (750 adhérents territoriaux et 18 000 chasseurs individuels). Elle s'est également appuyée sur le laboratoire de recherches Pacte, dont le regard décalé est un plus pour l'émergence de nouvelles pistes de travail.

L'équipe de chercheurs a approfondi plusieurs thématiques en 2015, parmi lesquelles : les savoirs des chasseurs et leurs relations avec les autres formes de savoirs sur la nature, l'image de la chasse dans nos sociétés occidentales à partir d'une étude bibliographique en explorant le lien à la vie et à la mort des animaux, et enfin, l'identité des nouveaux chasseurs en cherchant à savoir s'il existe de nouveaux profils.

Les savoir cynégétiques :



Au cours de l'exercice 2015, les chercheurs de Pacte se sont intéressés aux savoirs des chasseurs, leurs relations avec les autres formes de savoirs sur la nature, au travers de l'exemple du Sanglier dans la réserve de Saint Bonnet.

La réserve de St Bonnet (Vaulx-Milieu et Villefontaine) accueille une population de Sanglier qui occasionne des nuisances (dégâts, collisions et présence indésirable en ville). Les chasseurs locaux et la Fédération, soucieux de l'équilibre agro-cynégétique, ont répondu favorablement au gestionnaire pour intervenir au sein de l'espace protégé afin d'éviter l'effet "réserve" jugé problématique. Des débats ont eu lieu quant au "surnombre de sangliers", entre les chasseurs, le gestionnaire du site et l'association de protection de la nature locale.

L'estimation du nombre de sangliers allait du simple au quadruple, de 6 pour les protecteurs à plus de 20 d'après les chasseurs. Pour clore les controverses, il a fallu mettre en place un protocole basé sur l'analyse du

recueil de plusieurs indicateurs (glandée, évolution du tableau de chasse local, capteurs photo) pour au final, organiser une battue administrative qui enregistra le prélèvement de 22 sangliers.

Afin de comprendre les causes du désaccord initial, 25 acteurs locaux ont été rencontrés. Les éléments pris en compte par chacun ont été recensés et analysés pour estimer l'abondance en sangliers.

Les savoirs des chasseurs s'expriment oralement et demandent une pratique régulière du territoire (un sens de l'observation aiguisé et un recoupement d'observations). La transmission entre chasseurs se fait le plus souvent par des processus longs de parrainage et/ou de coprésence. Ces savoirs sont difficilement entendus lorsqu'ils sont en "concurrence" avec des dispositifs jugés "plus scientifiques".

L'acquisition des connaissances par les naturalistes, basée elle aussi sur des observations et sur le comportement des animaux, est en fait très proche de celle des chasseurs. Mais malgré ces points communs, les données des chasseurs sont critiquées parce qu'elles ne sont pas produites selon des protocoles validés scientifiquement.

Une des pistes avancée est de travailler à la construction d'un protocole et à une structuration de ses savoirs cynégétiques pour les faire reconnaître par les autres acteurs du territoire.

L'image de la chasse :



Le grand-public voit la chasse au travers du prisme de la mise à mort, contrairement aux chasseurs qui évoquent davantage le plaisir à être dans la nature, la convivialité, le suivi et la compréhension des animaux. Le moment de la mise à mort donne du sens à la pratique de la chasse, mais cela n'en reste qu'un volet. Cette divergence de la place accordée à la mise à mort dans la pratique de la chasse pourrait contribuer à expliquer qu'une partie de la population qui ne chasse pas ait une image négative de la chasse appréhendée comme un loisir qui tue.

Alors que la mise à mort des animaux sauvages est désavouée par le grand-public, celle des animaux domestiques destinée à la consommation ne semble pas lui poser de problème, et ce, malgré les controverses émergentes. Est-ce du fait que l'abattage des animaux domestiques s'effectue dans des endroits inaccessibles au grand public, à "l'abri des regards" et selon des protocoles très précis, alors que la mise à mort lors de la chasse s'effectue au contraire dans des lieux ouverts, non protocolaire et de manière imprévue ?

Il existe aussi une hiérarchie dans l'attention portée à la souffrance animale et à la mort de l'animal : les animaux familiers sont au sommet, suivis de près par une partie de la faune sauvage (mammifères, espèces jugées remarquables) alors que les animaux d'élevage destinés à la consommation humaines ne sont que peu considérés.

Le monde de la chasse se fonde sur des valeurs qui correspondent à ce que certains sociologues nomment "le monde domestique" : le respect de la hiérarchie avec les anciens et les initiés, le respect et le prolongement des traditions, les valeurs de la famille, etc. De ce fait, la chasse diffère des autres activités de pleine nature, porteuses de valeurs plus modernes. Le monde de la chasse se fonde essentiellement sur une éthique qui considère l'Homme comme central dans la gestion de la nature alors que d'autres activités considèrent que l'Homme doit en être exclu ou appartient à la nature mais dans un sens plus global.

Le monde de la chasse doit-il garder ses valeurs lorsqu'il est en interaction avec d'autres acteurs ou doit-il fournir une réponse adaptative à la société ? Tels sont les nouveaux questionnements de la Fédération.

L'identité des nouveaux chasseurs :

L'étude sur les nouveaux chasseurs s'est appuyée sur 17 entretiens auprès de chasseurs ayant récemment passé leur permis, dont 12 en ville ou à proximité.

Dans cette étude, le nouveau chasseur est une personne qui a obtenu l'examen et qui a validé la première fois en 2011.



L'objet de ces entretiens visait à comprendre leurs motivations mais aussi, les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer pour débiter dans l'exercice de la chasse.

Passer son permis est une étape importante émanant du soutien familial ou d'un défi entre amis. Le contact avec la nature, le côté sportif de cette activité mais aussi la convivialité sont les motifs les plus évoqués. Les nouveaux chasseurs (notamment ceux n'ayant aucun lien familial avec la chasse) rencontrent toutefois des difficultés pour concilier leurs motivations personnelles et les contraintes imposées par l'activité.

L'arrivée d'un nouvel individu dans un territoire, de surcroît nouveau dans la pratique de la chasse, l'engage dans sa relation à l'équipe en place et dans sa relation au territoire. Les réticences à accepter un inconnu dans son territoire relèvent notamment de l'engagement en termes de sécurité, d'efficacité dans la gestion (plan de chasse qualitatif...) mais aussi des capacités d'intégration dans un collectif existant stabilisé.

Sachant que l'apprentissage de la chasse, dans ses savoirs sur la faune sauvage et le territoire, mais également les règles implicites qui fondent les bonnes relations entre les acteurs, passent notamment par le biais d'un parrainage, les nouveaux chasseurs qui n'arrivent pas à s'intégrer ne peuvent pas accéder à ces savoirs, ni à ces pratiques. Qui plus est, tous les chasseurs n'ont pas forcément la fibre pédagogique et/ou l'envie de prendre sur leur temps personnel pour former des jeunes et/ou l'envie de partager les ressources de leur territoire.

Le risque de démotivation voire d'abandon de la chasse à terme par les nouveaux chasseurs, est de fait important, et ce d'autant plus s'ils ne sont pas issus d'un milieu chasseur.

La Fédération peut-elle mieux accompagner les nouveaux chasseurs dans leur intégration et réciproquement les équipes les accueillant sur leur territoire ? Voilà quelques pistes de travail qui seront prochainement débattues.

L'équipe de chercheurs du laboratoire Pacte a aidé la Fédération à formaliser des pistes de travail qu'elle doit maintenant s'approprier. L'année 2016 sera consacrée à creuser ces pistes et garder celles qui correspondent à son futur projet associatif. Pour ce faire, cinq groupes de travail vont être constitués, correspondant aux thèmes de la gouvernance et de l'organisation de la chasse en Isère, de l'image de la chasse et de la valorisation de ses multiples identités, de l'intégration des nouveaux chasseurs, de la valorisation et de la légitimation des savoirs cynégétiques et enfin, des relations avec les autres usagers de l'espace.

Chacun de ces groupes fonctionnera avec à sa tête un binôme administrateur-personnel en charge de l'animation. Lors de certaines étapes du travail, la participation sera ouverte à des chasseurs et présidents de sociétés de chasse.

Enfin, l'année 2017 sera consacrée à l'écriture du projet associatif, de sa déclinaison dans le futur Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et d'un plan d'actions pour les 15 prochaines années.

LA TRAME VERTE ET BLEU NOUVEL ENJEU DES CHASSEURS

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une démarche qui vise à préserver les connexions entre des espaces dits « réservoirs de biodiversité » et les couloirs de déplacement nommés « corridors écologiques ».

La FDCI s'implique autant sur des programmes locaux liés au Plan Local d'Urbanisme (en instaurant un dialogue entre les chasseurs et les gestionnaires de routes) qu'à l'échelle régionale comme dans les trois projets décrits ci-dessous.

Les Corridors Biologiques du Grand Pilat :

Ce projet est financé par la Région Rhône-Alpes, l'Union Européenne et la



Compagnie Nationale du Rhône, et est piloté par la Fédération Régionale des Chasseurs qui coordonne les travaux du Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre et des Fédérations Départementales des Chasseurs de la Loire, du Rhône, de l'Ardèche et de l'Isère.

Dans ce contrat porté par le Parc Naturel Régional du Pilat, l'étude que mène la FDCI vise à établir un diagnostic des déplacements des mammifères dans la Vallée du Rhône, un secteur très contraint par l'urbanisation et les transports, en ayant recours à des pièges photographiques ainsi qu'à la capture et au marquage de sangliers.

L'objectif visé est de 100 à 200 sangliers capturés sur les 40 sites d'étude retenus (17 communes concernées en Isère).

Le Contrat Vert et Bleu en Bièvre-Valloire :



Dans le cadre de ce contrat qui a débuté au 1er janvier, la FDCI a souhaité porter deux actions d'ampleur. L'une se focalisera sur les espaces agricoles du territoire et tentera d'améliorer leur perméabilité grâce à l'implantation de haies, de bosquets ou de cultures intermédiaires

faunistiques. L'autre visera à étudier les réseaux de transports (routes, voies ferrées) afin d'évaluer leur impact sur la faune (collisions, cloisonnement) et de proposer des aménagements améliorant leur « transparence écologique » (passage de la faune favorisé).

Ces actions financées par la Région Rhône-Alpes et l'Union Européenne ont d'ores et déjà permis à la FDCI d'établir des partenariats avec d'autres Associations de Protection de la Nature comme la LPO ou Le Pic Vert.

Au total, 70 communes sont concernées avec un objectif d'aménagement de 15 km de haies bocagères et 750 hectares de cultures intermédiaires sur 5 ans.

La Convention Pluriannuelle avec la Région Rhône-Alpes Auvergne :



Pour la mise en œuvre et l'évaluation de son Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) qui correspond à la Trame Verte et Bleue à l'échelle régionale, la Région Rhône-Alpes Auvergne a souhaité travailler entre autre avec le monde cynégétique.

Coordonné par la Fédération Régionale des Chasseurs, les 8 Fédérations Départementales ont donc pris part à une étude visant à identifier des points de conflits entre infrastructures de transport et faune sauvage.

Fin 2015, une enquête cartographique a été diffusée à toutes les sociétés de chasse de la région afin de récolter des milliers de tronçons routiers faisant fréquemment l'objet de collisions (près de 500 retours obtenus). En parallèle, une réflexion a été menée pour développer des outils numériques (applications smartphone et site web) qui permettront de récolter en temps réel les données relatives aux collisions observées sur le terrain par les chasseurs.

En Isère, près de 1 500 zones de collisions ont été recensées. Le travail cartographique se poursuit...

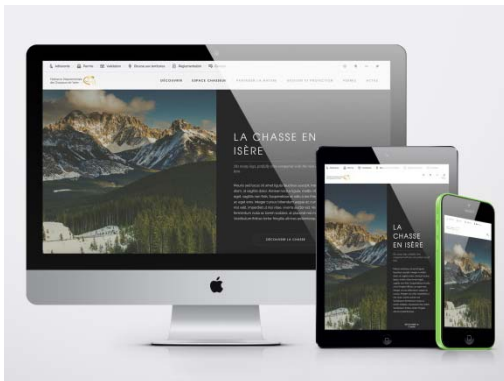
Différentes politiques environnementales et d'urbanismes découlent du programme Trame verte et bleue dans lesquelles la FDCl s'implique au mieux afin d'améliorer les connaissances sur la faune, d'aménager le territoire et ainsi, préserver les espaces naturels et ruraux.

LE DIGITAL NOUVELLE VOIX DES CHASSEURS

La Fédération des Chasseurs de l'Isère lancera bientôt son nouveau site chasse38.com, plus ergonomique, et fera simultanément son entrée sur les réseaux sociaux afin d'améliorer sa visibilité sur le net et communiquer plus facilement avec les chasseurs.

Elle a également revu son espace adhérent en l'agréant de nouvelles fonctionnalités dont la saisie en ligne des carnets de Bécasse et pour les dirigeants locaux, l'accès à leur tableau de chasse saisonnier ainsi qu'à l'historique de leurs prélèvements. Un premier pas vers la modernité...

Le site chasse38.com, entre cure de jouvence et rayonnements sociaux :



Nouveau design, nouvelle arborescence, nouveaux contenus... Le site Internet chasse38.com fait son nettoyage de printemps tout en s'adaptant aux nouveaux standards de navigation (site accessible sur tablettes et smartphones).

C'est l'agence Nile, spécialiste du web et du monde cynégétique qui a été retenue pour cette refonte en référence les stratégies digitales bâties pour la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fédération Régionale du Midi-Pyrénées, la Fédération des chasseurs de l'Ardèche ou encore, celle de l'Aube.

De leur expertise en ressort un design plus moderne et épuré avec un esprit outdoor où l'émotion et le visuel priment (images panoramiques) mais aussi, un contenu plus pertinent et aéré auquel suivront des dossiers thématiques mois par mois.

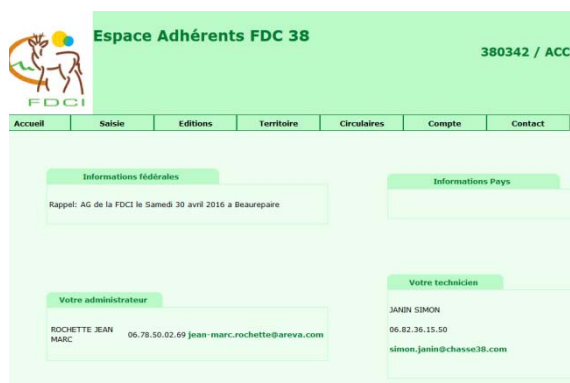
Les rubriques les plus fréquemment consultées (permis de chasser, validation, réglementation) ont été conservées mais bénéficient désormais d'un accès simplifié (icônes-raccourcies en menu haut).

Tout comme le magazine Infochasse, les chasseurs isérois seront automatiquement destinataires de newsletters fédérales (sous réserve que leur adresse email ait été bien renseignée).

Enfin, le lancement du nouveau site sera accompagné de l'ouverture d'une page Facebook et d'un compte Twitter, des réseaux sociaux utilisés et maîtrisés par les jeunes chasseurs. Ils seront enrichis au fil de l'eau par l'actualité de la Fédération et des chasseurs.

Au-delà d'une simple présence sur le net, la stratégie digitale de la FDCI vise à promouvoir une image positive de la chasse, à valoriser les actions et le rôle des chasseurs sur le département, à faciliter le recrutement de nouveaux chasseurs mais aussi, à fidéliser la communauté chasse existante. Un engagement politique sur 3 ans a été acté pour cette stratégie qui, selon les statistiques obtenues, sera reconduite ou résiliée.

Le nouvel espace adhérent, vers plus de fonctionnalités :



La Fédération des Chasseurs de l'Isère dispose d'un nouvel espace adhérent depuis mars 2016. Accessible par mot de passe, il est à la fois destiné aux chasseurs individuels et aux dirigeants d'associations locales de chasse.

Pour les chasseurs individuels, cet espace permet de valider leur permis pour la saison entière ou seulement, pour une durée temporaire équivalente à 3, 6 ou 9 jours en Isère ou sur un autre département. Il permet également la saisie de leurs prélèvements en bécasses des bois.

Pour les dirigeants d'associations cynégétiques, cet espace a d'autres vocations. Il permet de gérer et mettre à jour la liste de leurs membres, de suivre au jour le jour les prélèvements effectués sur leur territoire, en grand comme en petit-gibier (la nouveauté) et d'éditer également des tableaux de synthèse. Cet espace permet aussi de suivre les évolutions en

dégâts agricoles : nombre de dossiers ouverts, nombre de dossiers indemnisés, sommes consacrées, etc.

L'espace adhérent sera encore amené à évoluer pour devenir un véritable centre de stockage administratif pour chaque association locale de chasse. Pour simplifier le quotidien des bénévoles, de nouvelles fonctionnalités seront alors ajoutées : l'accès aux documents de création de l'association ainsi que le suivi personnalisé des chasseurs formés à la sécurité.

Un nouveau site Internet, un nouvel espace adhérent, des pages personnalisées sur les réseaux sociaux... La Fédération des Chasseurs de l'Isère a désormais décidé d'employer des canaux de communication innovants et plus directs pour parler à ses chasseurs.

Cela implique de passer d'une approche institutionnelle à une relation plus relationnelle avec « leurs clients ». Car, oui le chasseur est un client comme un autre et il est en droit d'exiger une meilleure prise en compte de ses attentes.